



IMP 19

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 1

Révision nr : 3

Date : 29/3/2006

Remplace la fiche : 17/11/2005

**SOLV 5110
SOLVANT DE DEGRAISSAGE****1_5_110**

Toxique

Producteur

CREE S.A.
ZAC des Châtaigniers II
7 rue des Entrepreneurs
F-95150 Taverny France
Tel. +33 1 30 40 58 58
Fax +33 1 39 95 63 57
Centre Antipoisons - Tél : 01 45 42 59 59 (ORFILA)

Distributeur responsable

CREE S.A.
ZAC des Châtaigniers II
7 rue des Entrepreneurs
F-95150 Taverny France
Tel. +33 1 30 40 58 58
Fax +33 1 39 95 63 57
Centre Antipoisons - Tél : 01 45 42 59 59 (ORFILA)

1. Identification du produit et de la société

Identification de la société : Voir producteur.
Nom commercial : **SOLV 5110 SOLVANT DE DEGRAISSAGE.**
Type de produit : Dégraissant. dégraissant à froid.
Usage : Industriel. Voir fiche technique pour des informations détaillées.

2. Informations sur les composants

* Ce produit est considéré comme dangereux et contient des composants dangereux.

Nom de la substance	Valeur(s)	n° CAS	n° EINECS	Index CE	Classification
Naphta lourd (hydrotraité à point d'ébullition bas)	: > 50 %	64742-48-9	265-150-3	649-327-00-6	R10 Xn; R65 R66 R67
1-bromopropane	: < 10 %	106-94-5	203-445-0	602-019-00-5	F; R11 Repr. Cat. 2; R60 Repr. Cat. 3; R63 Xn; 48/20 R67 Xi; R36/37/38

3. Identification des dangers

* **Phrases relatives aux dangers** : Peut altérer la fertilité.
Risque possible pendant la grossesse d'effets néfastes pour l'enfant.
L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

Mode d'exposition dominant : Contact avec la peau. Inhalation des vapeurs.

Symptômes liés à l'utilisation

- **Inhalation** : Les symptômes d'une surexposition aux vapeurs comprennent somnolence, faiblesse, maux de tête, étourdissements, nausées, vomissement, diminution de l'acuité visuelle.
- **Contact avec la peau** : Peut provoquer un dessèchement ou gerçure de la peau.
- **Contact avec les yeux** : Irritant au contact direct avec les yeux.
- **Ingestion** : Douleurs abdominales, nausées.

CREE S.A.

ZAC des Châtaigniers II 7 rue des Entrepreneurs F-95150 Taverny France Tel. +33 1 30 40 58 58
Fax +33 1 39 95 63 57

Centre Antipoisons - Tél : 01 45 42 59 59 (ORFILA)



IMP 19

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 2

Révision nr : 3

Date : 29/3/2006

Remplace la fiche : 17/11/2005

**SOLV 5110
SOLVANT DE DEGRAISSAGE****1_5_110****4. Mesures de premiers secours****Premiers soins**

- **Inhalation** : Mettre la victime au repos. Faire respirer de l'air frais.
- **Contact avec la peau** : Oter les vêtements touchés et laver les parties exposées de la peau au moyen d'un savon doux et d'eau, puis rincer à l'eau chaude.
- **Contact avec les yeux** : En cas de contact avec les yeux, rincer immédiatement à l'eau claire durant 10-15 minutes. Consulter un médecin si la douleur ou la rougeur persistent.
- **Ingestion** : Ne pas faire vomir. Consulter d'urgence un médecin. Si possible montrer cette fiche. A défaut montrer l'emballage ou l'étiquette.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

- Classe d'inflammabilité** : Inflammable.
: *Attention, ce solvant contient des hydrocarbures halogénés*
- Prévention** : Pas de flammes nues. Ne pas fumer.
- Moyens d'extinction** : Mousse. Dioxyde de carbone. Produit chimique sec.
- **Contre-indiqué** : Eau. (risque d'inefficacité).
- Incendies avoisinants** : Refroidir les conteneurs exposés par pulvérisation ou brouillard d'eau.
- Risques particuliers** : Peut se décomposer à haute température en libérant des gaz toxiques.
- Protection contre l'incendie** : Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection, y compris une protection respiratoire.
- Procédures spéciales** : Soyez prudent lors du combat de tout incendie de produits chimiques.
Eviter que les eaux usées de lutte contre l'incendie contaminent l'environnement.

6. Mesures en cas d'épandage accidentel

- Mesures techniques** : Ecarter toute source éventuelle d'ignition.
- Précautions individuelles** : Fournir une protection adéquate aux équipes de nettoyage.
- Précautions pour l'environnement** : Avertir les autorités si le liquide pénètre dans les égouts ou dans les eaux du domaine public. Eviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables.
- Mesures après fuite / épandage** : Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant. Endiguer le produit pour le récupérer ou l'absorber avec un matériau approprié. non combustible: terre, sable, vermiculite... Contenir et recouvrir les grandes quantités répandues en les mélangeant à des solides granulés inertes. Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant. Eviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables.

7. Manipulation et stockage

- Général** : Pas de flammes nues. Ne pas fumer.
- Précautions lors du maniement et de l'entreposage** : Prévoir une extraction locale et une bonne ventilation générale, non seulement pour contrôler l'exposition, mais aussi pour prévenir la formation de mélanges inflammables.
- Mesures techniques de protection** : Assurer une bonne mise à la terre.
- Stockage** : Conserver dans des conteneurs hermétiquement clos et correctement ventilés, à l'abri de la chaleur, des étincelles, des flammes nues.
- Manipulation** : Ne pas respirer les gaz, vapeurs, fumées ou aérosols. Si un contact avec les yeux ou la peau est possible, porter les protections appropriées. Eliminer rapidement des yeux, de la peau et des vêtements. Se laver les mains et toute autre zone exposée avec un savon doux et de l'eau, avant de manger, de boire, de fumer, et avant de quitter le travail.



JMP 19

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 3

Révision nr : 3

Date : 29/3/2006

Remplace la fiche : 17/11/2005

**SOLV 5110
SOLVANT DE DEGRAISSAGE****1_5_110****8. Contrôle de l'exposition / protection individuelle****Protection individuelle**

- **Protection respiratoire** : En cas de risque de production excessive de vapeurs, porter un masque adéquat.
- **Protection des mains** : Porter des gants appropriés résistants aux produits chimiques.
- **Protection de la peau** : Porter un vêtement de protection approprié.
- **Protection des yeux** : Lunettes anti-éclaboussures ou des lunettes de sécurité.
- **Ingestion** : Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

Contrôle de l'exposition

- **VME (mg/ m³)** : Selon EXXONMOBIL (2000):
 - Naphta lourds hydrotraités: 1200

9. Propriétés physiques et chimiques

- Etat physique** : Liquide volatil.
- Couleur** : Bleu(e).
- Odeur** : Parfum.
- pH** : Non applicable.
- Densité** : 0.82
- Solubilité dans l'eau** : Produit partiellement soluble dans l'eau.
- Point d'éclair [°C]** : 25 - 30
- Temp. d'autoinflammation [°C]** : > 200
- Limites d'explosivité inférieures [%]** : Aucune donnée disponible.

10. Stabilité et réactivité

- Matières à éviter** : Agent oxydant.
- Conditions à éviter** : Flamme nue. Etincelles. Surchauffe.

11. Informations toxicologiques**Toxicité aiguë**

- * - **Inhalation** : L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.
- * - **Cutanée** : L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
- **Oculaire** : Irritant au contact direct avec les yeux.
- **Ingestion** : L'ingestion peut provoquer des nausées, vomissements et diarrhée.
- Effets tératogènes** : Risque possible pendant la grossesse d'effets néfastes pour l'enfant. Peut altérer la fertilité.

12. Informations écologiques

- Ecotoxicité** : Eviter le rejet dans l'environnement.
- Biodégradation [%]** : =/> 70
- Mobilité** : Ce produit est composé d'une phase solvant très volatile qui s'évaporera rapidement en cas de déversement dans les eaux.
- Persistence et dégradabilité** : Ce produit est supposé être éliminé dans une station d'épuration des eaux.



IMP 19

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 4

Révision nr : 3

Date : 29/3/2006

Remplace la fiche : 17/11/2005

**SOLV 5110
SOLVANT DE DEGRAISSAGE****1_5_110****13. Mesures relatives à l'élimination**

Elimination des déchets : Eliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux. Eviter le rejet dans l'environnement. Détruire conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur.

14. Informations relatives au transport**Etiquette(s) de danger**: **Inflammable.**

- * - **No ONU** : 3295, HYDROCARBURES LIQUIDES, NSA (Naphta lourds hydrotraités, hydrocarbures halogénés)
- **Code Danger n° :** : 30
- Transport terrestre**
- * - **Code douanier (nomenclature combinée)** : 3814 00 90
- **Fiche CEFIC** : 30 GF1-III
- **ADR restructuré** : 3, GE III
- * - **LQ (Quantités limitées, § 3.4)** : LQ 7: - Emballage intérieur: 5 litres maxi
- Colis: 45 litres maxi
- **Etiquettes de danger (colis)** : 3
- Transport par mer**
- **Groupe d'emballage IMO** : III
- **Classe IMDG** : 3.3
- **N° fiche de sécurité IMDG** : 3-07
- **Code douanier** : 310

15. Informations réglementaires**Etiquetage CE**

- Symbole(s)** : Toxique.
- Phrase(s) R** : R10 - Inflammable.
R60 - Peut altérer la fertilité.
R63 - Risque possible pendant la grossesse d'effets néfastes pour l'enfant.
R66 - L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
R67 - L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.
- Phrase(s) S** : S28 - Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec eau et savon.
S36/37 - Porter un vêtement de protection et des gants appropriés.
S43 - En cas d'incendie, utiliser : Dioxyde de carbone. Produit chimique sec. Mousse.
S45 - En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).
S53 - Eviter l'exposition - se procurer des instructions spéciales avant l'utilisation.
S59 - Consulter le fabricant/fournisseur pour des informations relatives à la récupération/au recyclage.
- * **Contient** : *Naphta lourds hydrotraités, hydrocarbures halogénés*
- France** : *Tableau n° 84 des maladies professionnelles : Affections engendrées par les*



IMP 19

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 5

Révision nr : 3

Date : 29/3/2006

Remplace la fiche : 17/11/2005

**SOLV 5110
SOLVANT DE DEGRAISSAGE****1_5_110****15. Informations réglementaires (suite)***solvants organiques liquides à usage professionnel.***16. Autres informations****Nombre de pages total du document :** : 5**Autres données**

: Révision - Voir : *

Les phrases de risques citées dans ce document sont les suivantes:

R10 - Inflammable.

R11 - Facilement inflammable.

R36/37/38 - Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau.

R48/20 - Nocif : risque d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée par inhalation.

R60 - Peut altérer la fertilité.

R63 - Risque possible pendant la grossesse d'effets néfastes pour l'enfant.

R65 - Nocif : peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.

R66 - L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

R67 - L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

Le contenu et le format de cette fiche de données de sécurité sont conformes à la Directive 2001/58/CEE de la Commission de la CEE.

DENEGATION DE RESPONSABILITE Les informations contenues dans cette fiche proviennent de sources que nous considérons être dignes de foi. Néanmoins, elles sont fournies sans aucune garantie, expresse ou tacite, de leur exactitude. Les conditions ou méthodes de manutention, stockage, utilisation ou élimination du produit sont hors de notre contrôle et peuvent ne pas être du ressort de nos compétences. C'est pour ces raisons entre autres que nous déclinons toute responsabilité en cas de perte, dommage ou frais occasionnés par ou liés d'une manière quelconque à la manutention, au stockage, à l'utilisation ou à l'élimination du produit. Cette FDS a été rédigée et doit être utilisée uniquement pour ce produit. Si le produit est utilisé en tant que composant d'un autre produit, les informations s'y trouvant peuvent ne pas être applicables.

Fin du document